

ACCUEIL ET RÈGLES DE VIE – STAGIAIRES – 2025/2026

MAJ 05/09/2025

Vous allez participer à un stage de formation continue qui se déroule à l'ETSL.

Afin de bien vivre ensemble durant ces quelques jours, voici quelques rappels des règles de sécurité et du contexte dans lequel votre stage se déroule.

L'établissement est ouvert de 7h30 à 18h30. Vous pouvez garer votre vélo ou votre trottinette dans la cour, n'oubliez pas de les attacher.

A votre arrivée dans l'établissement vous devrez présenter à l'accueil votre convocation ainsi qu'une pièce d'identité. Si vous étiez en retard, merci de prévenir au 01 45 83 76 34.

Vos conditions d'accueil peuvent être adaptées en fonction des recommandations sanitaires et des consignes de sécurité. Du gel hydroalcoolique est à votre disposition à l'accueil, ainsi que de l'éthanol si vous souhaitez désinfecter les surfaces.

Veuillez prendre connaissance des consignes de sécurité incendie et intrusion qui sont affichées dans chaque salle ou laboratoire. Identifiez les issues de secours ainsi que les circuits d'évacuation. Si vous intervenez en laboratoire, prenez toujours connaissance des notices de sécurité spécifiques. Vous devez faire respecter le port des EPI, et vous assurer à tout moment de la conformité des manipulations.

Les stagiaires ne doivent jamais rester seuls dans une salle ou un laboratoire sans que l'accueil en soit informé. Pour des raisons de sécurité, il est interdit de manger dans les salles ou les laboratoires. Suivant votre temps de pause, vous serez soit invité à déjeuner à l'extérieur par votre formateur, soit dans la salle de déjeuner.

Une fontaine à eau froide et chaude est à votre disposition dans le hall de l'école, et du café et du thé sont à votre disposition en salle de déjeuner.

Il est formellement interdit de fumer ou vapoter dans l'enceinte de l'établissement, même dans les espaces extérieurs.

L'ETSL est un établissement scolaire sous contrat d'association avec l'Etat. A ce titre, merci de respecter le règlement intérieur de l'établissement fourni sur demande.

Par ailleurs, nous attendons de nos stagiaires une tenue professionnelle, et adaptée à un établissement recevant des élèves mineurs.

En cas de question, d'un besoin d'adaptation, votre formateur, l'accueil et la référente PSH sauront vous aider.

Les modalités et délais d'accès aux formations sont précisés sur le site internet N'hésitez pas à demander plus de renseignements sur les dates des prochaines sessions et sur les modalités d'inscriptions en écrivant à mail@etsl.fr ou en appelant le 01 45 83 76 34.

Nous vous remercions de votre participation, et vous souhaitons un très bon stage.

Association de l'Ecole Technique Supérieure du Laboratoire pour la Formation Continue

93, rue du Dessous des Berges, 75013 Paris- Téléphone : 01 45 83 76 34 – Fax : 01 45 83 69 98
Association sans but lucratif - n SIRET : 43782647200015 – Déclaration du 2 Juillet 1974 n°74/879 J.O. du 18 Juillet 1974 ;
NDA 11.75.595.00.75 (ce numéro ne vaut pas pour agrément de l'état)